

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

-----  
CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

-----  
Union-Discipline- Travail

## **TRIBUNE DU GEPCI**

-----

**THÈME : QUELLE RELANCE ECONOMIQUE  
APRES L'ATTEINTE DU POINT  
D'ACHEVEMENT DE L'INITIATIVE PPTE ?**

-----

Présenté par

**Monsieur Charles Koffi DIBY**  
Ministre de l'Economie et des Finances

# INTRODUCTION

- Notre pays vient de parvenir à la restructuration de sa dette extérieure après plus de trois décennies, grâce à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés le 26 juin 2012.
- Le contexte de cet important événement au niveau économique est marqué par :
  - la normalisation de la vie sociopolitique, après plusieurs années de crises;
  - la relance économique et la reconstruction nationale.
- Il est donc à propos de s'interroger sur l'impact de l'allègement de la dette publique extérieure sur ce processus de relance dont les contours méritent également d'être mieux explicités.

Cette intervention s'articulera autour de deux principaux points, à savoir :

- la présentation de quelques aperçus du processus PPTE en Côte d'Ivoire ;
- la stratégie de relance économique du Gouvernement.

# **I. APERÇUS DU PROCESSUS PPTE EN COTE D'IVOIRE**

---

Pour comprendre certains choix du Gouvernement en matière de politique économique, il est important de faire un bref rappel sur l'évolution de quelques indicateurs de performance économique depuis 1960.

Cette description part de 1960 à nos jours et distingue trois grandes périodes, à savoir :

- de 1960 à 1980;
- de 1980 à 1990 voir jusqu'en 2000 ;
- et de 2000 à 2011.

# LES DEUX PREMIÈRES DECENNIES APRÈS L'INDÉPENDANCE : **LES ANNÉES DE PROSPERITE**

Les vingt premières années de l'indépendance ont été marquées par :

- la bonne tenue des cours des matières premières et réalisation d'excédents au niveau des finances publiques ;
- la confiance des investisseurs et de la communauté financière internationale ;
- la mise en œuvre d'une politique d'investissement soutenue, avec des taux d'investissement de :
  - **22% du PIB en 1970**
  - **30% du PIB en 1978**
  - **27% du PIB en 1980**
- une croissance forte et soutenue : **en moyenne 7% par an de 1960 à 1980.**

## **DÉCENNIE 1980-1990 : LA CRISE DE L'ENDETTEMENT**

Cette période se caractérise par :

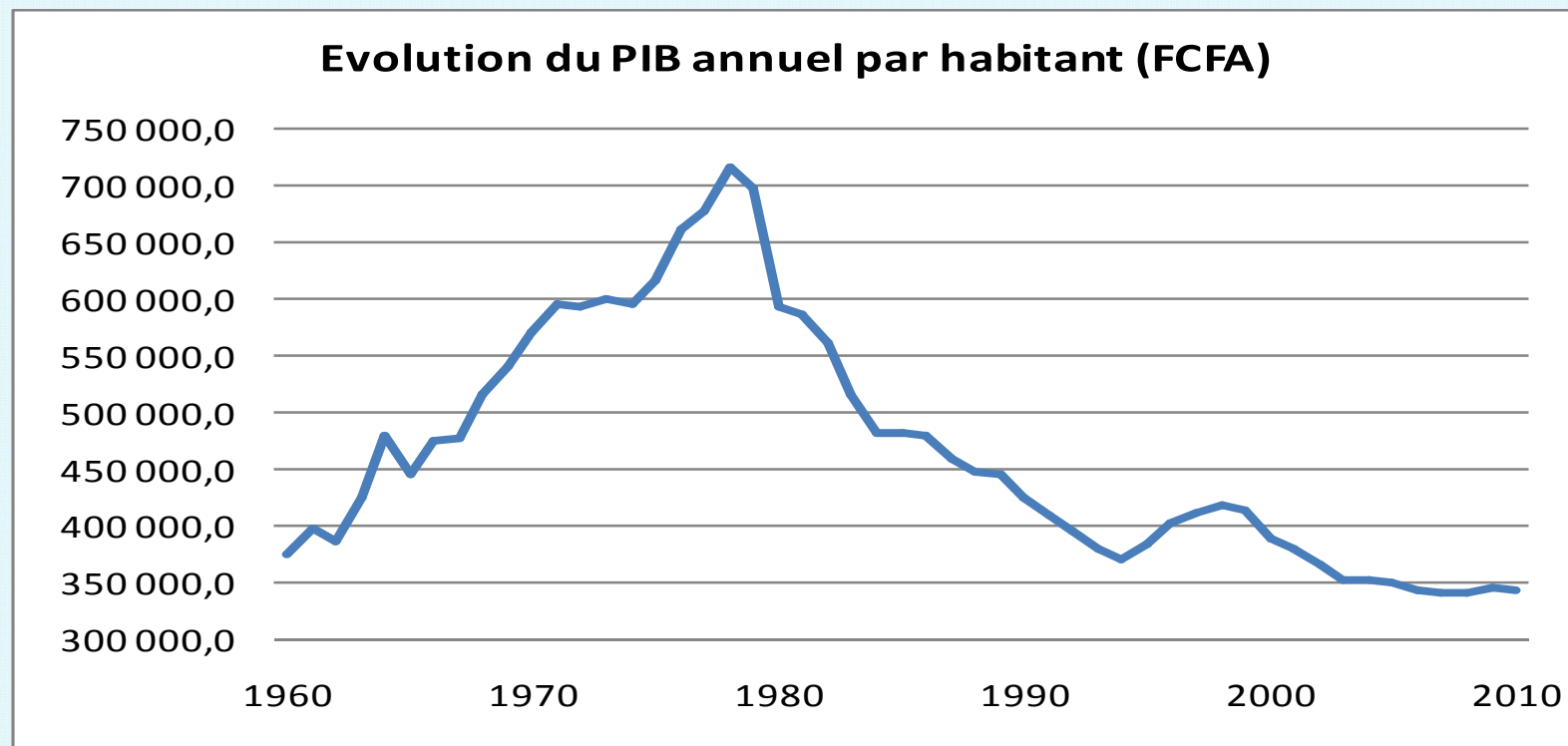
- la détérioration des termes de l'échange avec pour conséquence une réduction des ressources de l'Etat ;
- l'augmentation de la dette publique en raison du besoin de combler les déficits, **mais absence d'une politique d'endettement** ;
- un ratio dette publique/PIB en dégradation : **20% en 1970, 30% en 1975 et 60% en 1980** ;
- la réduction importante des taux de croissance du PIB réel (**en moyenne inférieurs à 1% contre 7% dans les années 70**).

## **CONSEQUENCES DU SURENDETTEMENT ET DES CRISES SOCIOPOLITIQUES : 2000-2010**

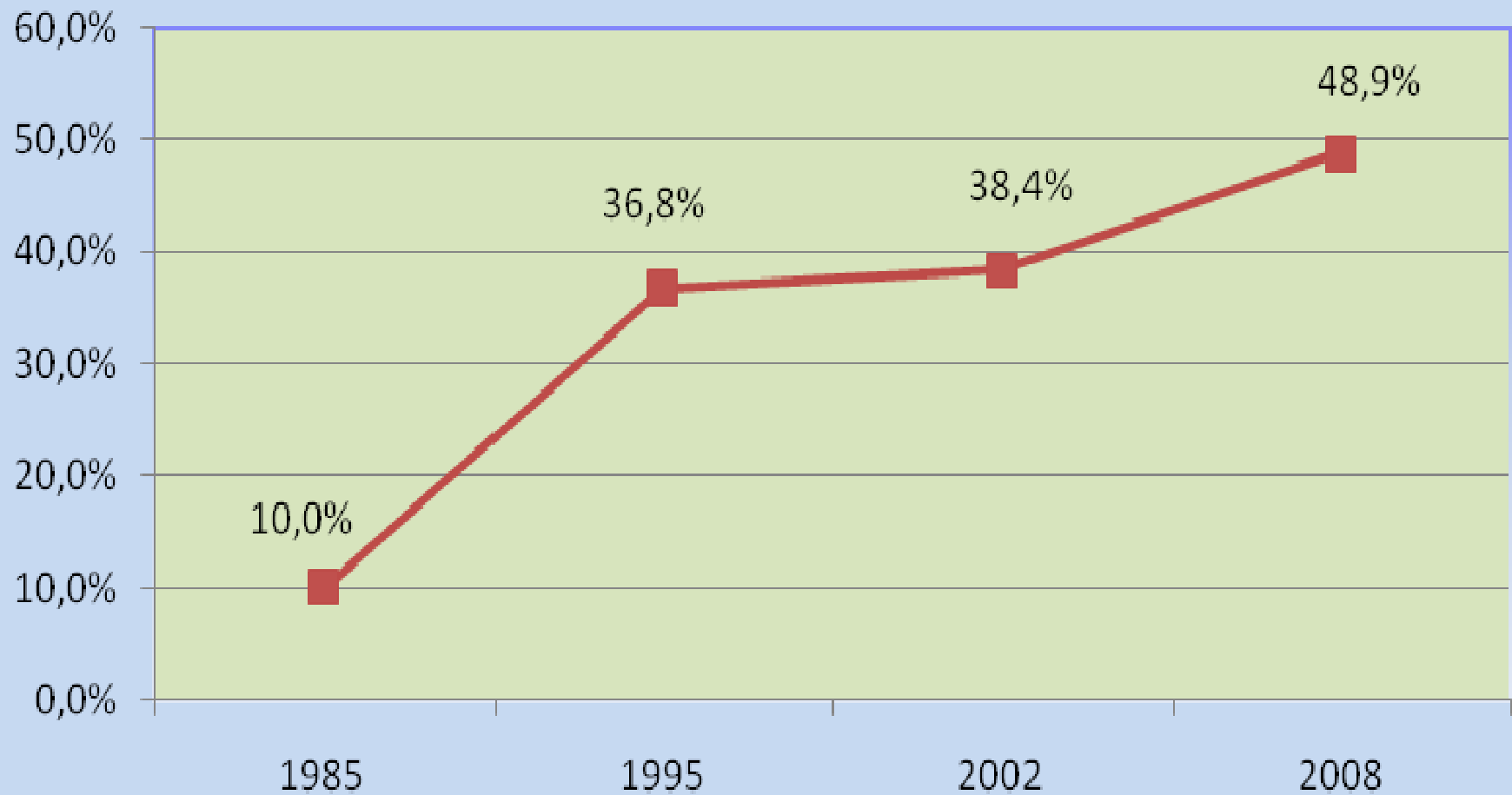
- Baisse de l'investissement à moins de 10% du PIB en moyenne contre près de 17% en 1998 et 30% dans les années 1970 avec pour conséquence le manque d'entretien des infrastructures et absence de nouveaux projets de construction d'infrastructures ;
- Taux de croissance moyen du PIB sur la période 2000-2010 inférieur à 2%, avec des taux négatifs entre 2000 et 2003 ;
- Insuffisance des marges budgétaires pour faire face aux dépenses :
  - Masse salariale, représentant près du tiers des recettes budgétaires, estimée à plus de 40% des recettes fiscales en moyenne sur les cinq dernières années contre une norme communautaire de 35%
  - service de la dette représentant le tiers des dotations budgétaires;
  - le dernier tiers réservé au fonctionnement aux investissements, avec une faible marge d'endettement extérieur.

# CONSEQUENCES DU SURENDETTEMENT ET DES CRISES SOCIOPOLITIQUES

- Dégradation des infrastructures ;
- Accentuation de la paupérisation de la population avec le PIB réel par tête qui est passé de 375 640,6 FCFA en 1960 et 714 727,1 F CFA en 1978 à 343 342,2 FCFA en 2010



## Evolution du taux de pauvreté



Source : DCPE

# **CONSEQUENCES DU SURENDETTEMENT ET DES CRISES SOCIOPOLITIQUES**

- **Dans un tel contexte, toute politique de relance de la croissance, de façon forte et durable, ne pouvait être viable en raison de :**
  - l'insuffisance des marges internes de mobilisation de recettes pour relancer les investissements;
  - l'impossibilité d'accéder à des emprunts extérieurs du fait du poids de la dette et son impact sur la viabilité des finances publiques.
- **C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire a perçu l'initiative PPTE, comme un instrument pouvant aider à atteindre l'objectif de restauration de la viabilité des finances publiques.**

# PRINCIPE ET CRITERES D'ADMISSIBILITE

- **Principe** : Aider certains pays à faible revenu à progresser sur la voie du développement à travers des allègements de dette.

On se limitera aux critères quantitatifs :

- **Critères quantitatifs basés sur les ratios d'admissibilité** :
  - être déclaré PPTTE :
    - PIB par tête < 786 dollars USD (**RCI: 684,7 USD**)
    - VAN dette/Exportation < 150% (**RCI: 153,7%**)
    - VAN Dette/Recettes Budgétaires: < 250% (**RCI: 327%**)
    - Recettes budgétaires hors dons/PIB <15% (**RCI: 19%**)
  - **Par ailleurs, la Côte d'Ivoire avait un taux de pauvreté de 48,9%, soit près d'une personne sur deux.**

## **COTE D'IVOIRE ET INITIATIVE PPTE**

La Côte d'Ivoire était à sa troisième tentative, en vue d'obtenir l'allègement du fardeau de sa dette sous l'initiative PPTE.

- **1998 : 1<sup>ère</sup> tentative : non concluante**

Le non respect du critère de non accumulation d'arriérés de dettes, du fait du coup d'État du 24 décembre 1999, a mis fin au programme conclu avec le FMI.

- **2002 : 2<sup>ème</sup> tentative : non concluante**

Un autre programme économique triennal a été approuvé par le FMI, mais qui n'a pu être poursuivi en raison de l'accumulation d'arriérés.

- **2007 : 3<sup>ème</sup> tentative : concluante**

Cette phase a permis l'atteinte du point d'achèvement le 26 juin 2012, après la mise en œuvre et l'évaluation d'un ensemble de réformes et de mesures quantitatives et sectorielles.

# **Que nous apporte l'atteinte du point d'achèvement : un allègement substantiel de la dette (1)**

- **Stock de la dette extérieure au 30 juin 2012 : 6 373,9 milliards de F CFA, répartis comme suit :**
  - **dettes commerciales : 1 377,4 milliards,**  
dont Club de Londres : 1 225,6 milliards.
  - **dettes bilatérales : 3 453,0 milliards :**  
Club de Paris : 3 158,9 milliards;  
Hors Club de paris : 294,14 milliards.
  - **Dettes multilatérales : 1 543,4 milliards.**
- **Point des allègements : 4090 milliards de F CFA, répartis comme suit :**
  - **Club de Paris : 3 143,7 milliards**
  - **Multilatéraux : 946,3 milliards.**
- **Taux d'allègement : 64,2%**

## **Que nous apporte l'atteinte du point d'achèvement : des ratios d'endettement en ligne avec les normes (2)**

- le stock de la dette extérieure par rapport au PIB passe de **67,8% en 2007 à 18,2% après allègement, y compris les C2D pour une norme de 40%**.
- le rapport du stock de la dette extérieure sur les exportations est passé de **148,4% en 2007 à 37% pour une norme de viabilité de 150%**;
- le rapport du stock de la dette sur les recettes budgétaires est **passé de 351,9% en 2007 à 97%, pour une norme de 250%**;
- le rapport de la dette publique totale sur le PIB est passé de **79% en 2007 à 36,4%, pour une norme communautaire de 70%**.

**N.B: Ces ratios traduisent la restauration de la soutenabilité de la dette et la crédibilité financière de l'Etat.**

## **Que nous apporte l'atteinte du point d'achèvement : la restauration de la viabilité des finances publiques (3)**

- restauration de la crédibilité de la Cote d'Ivoire vis-à-vis de ses partenaires financiers ;
- possibilité de solliciter à nouveau le marché financier international à moindre coût et sans risque d'explosion des engagements à impact sur le budget de l'Etat ;
- possibilité de développer des projets économiquement viables, notamment à travers les partenariats public-privés.

**N.B: Des dispositions spécifiques ont été prises pour encadrer l'endettement avec la mise en place du Comité National de la Dette Publique (CNDP)**

## **II- STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE**

---

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE**

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE constitue une plateforme d'opportunités, qu'il faut transformer, pour rendre effective une seconde période de prospérité économique en Côte d'Ivoire.

La stratégie de relance économique se fonde sur le Plan National de Développement et se résume comme suit :

- Stabilité du cadre macroéconomique et des finances publiques;
- Amélioration du climat des affaires ;
- Relance des investissements publics et privés;
- Diversification des sources de la croissance.

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Stabilité du cadre macroéconomique et des finances publiques**

La stabilité du cadre macroéconomique et l'assainissement des finances publiques constitue le premier maillon de la politique de relance durable de l'économie.

Elle suppose :

- la relance de la croissance économique ;
- la maîtrise du niveau général des prix ;
- la bonne tenue des comptes extérieurs ;
- une gestion maîtrisée de la situation monétaire.

L'assainissement des finances publiques commande que l'Etat surveille son mode de financement, en optant pour des options qui ne conduisent pas à des situations de déficits continus.

En d'autres termes, ***le Gouvernement doit bien gérer les ressources, c'est à dire conformément aux principes de bonne gouvernance.***

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Amélioration du climat des affaires**

L'amélioration du climat des affaires est un axe central de la politique de relance économique. Elle suppose (i) l'assainissement de l'environnement et (ii) la résolution de certains problèmes structurels.

**L'assainissement de l'environnement, concerne, notamment :**

- la poursuite des réformes en cours pour parvenir à la compétitivité des secteurs clés de l'économie ;
- la réforme de la justice, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité, la transparence et l'indépendance du système judiciaire ;
- la révision du cadre législatif de conduite des activités (code des investissements, code des hydrocarbures, code de l'électricité, etc.).

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Amélioration du climat des affaires (suite et fin)**

**L'assainissement de l'environnement, concerne également :**

- le renforcement de la compétitivité des secteurs clés de l'économie, avec des réformes importantes comme la filière café cacao, le secteur énergie,
- l'amélioration des conditions d'exercice de l'activité économique, avec la lutte contre les faux frais, la fraude, la contre bande et la contrefaçon ;
- la création d'un centre de facilité des entreprises, avec pour objectif de concentrer en un seul lieu, les acteurs impliqués dans la création d'entreprise pour ramener le délai à 48 heures, etc.

**Les problèmes structurels à résoudre** portent sur la compétitivité des filières, la productivité interne des processus, la qualité.

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Relance des investissements publics et privés**

Le Plan national de développement prévoit un niveau d'investissement de 11.000 milliards de F CFA d'ici 2015.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement entend :

- faire des efforts au titre de l'investissement public;
- promouvoir les partenariats publics ;
- inciter à l'initiative privée.

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Relance des investissements publics et privés (suite)**

**S'agissant de l'investissement public**, la hausse s'impose pour :

- réhabiliter les infrastructures détruites durant la période de crise ;
- construire de nouvelles infrastructures, pour combler le déficit lié à la faiblesse des investissements durant de nombreuses années.

Le taux d'investissement public devrait connaître ainsi une hausse en s'établissant à :

- 5,3% du PIB en 2012 ;
- 7,1% en 2013 ;
- 9,1% en 2015.

Cette hausse de l'investissement public intègre la mise en œuvre des Contrats de Désendettement et de Développement qui portent sur un **montant total d'environ 1300 milliards, dont 413 milliards de 2012 à 2015**

## **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

### **Relance des investissements publics et privés (suite)**

#### **Mécanismes des C2D :**

- signature entre la Côte d'Ivoire et la France d'un accord, avec un étalement des échéanciers dans le temps ;
- inscription des échéances annuelles au budget en dépenses et règlement par le Trésor Public ;
- restitution du paiement reçu par la France à la Côte d'Ivoire sous forme de don, dans un délai maximum d'un mois ;
- utilisation des dons reçus pour la mise en œuvre de projets d'investissements préalablement retenus par le Gouvernement, conformément aux priorités du PND.

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

## **Relance des investissements publics et privés (fin)**

**Relance de l'investissement privé grâce à :**

- par la promotion de la destination Côte d'Ivoire;
- Par la promotion des partenariats public-privés (PPP).

**N.B** : Choix prioritaire des PPP dans le des projets intervenant dans le secteur marchand

### **Exemple à poursuivre :**

- Pont Henri KONAN BEDIE
- Azito et CIPREL

Ainsi, l'investissement privé passerait de 5,4% du PIB en 2011 à 6,7% en 2012, 11,7% en 2014 et 14,4% du PIB en 2015.

## **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :** **Diversification des sources de la croissance**

Des études récentes ont montré que la Côte d'Ivoire a un potentiel de croissance plus important dans certains secteurs que d'autres. Il s'agit, notamment de :

- l'énergie pour lequel une stratégie de développement est en cours ;
- l'agro-industrie pour améliorer la valeur ajoutée de la production agricole ;
- les cultures vivrières ;
- les cultures d'exportation comme le cajou, le coton, le caoutchouc, le palmier à huile ;

### **N.B :**

Le binôme café-cacao a un faible potentiel de croissance à ce jour, par rapport à ces spéculations ;

# **STRATEGIE DE RELANCE ECONOMIQUE :**

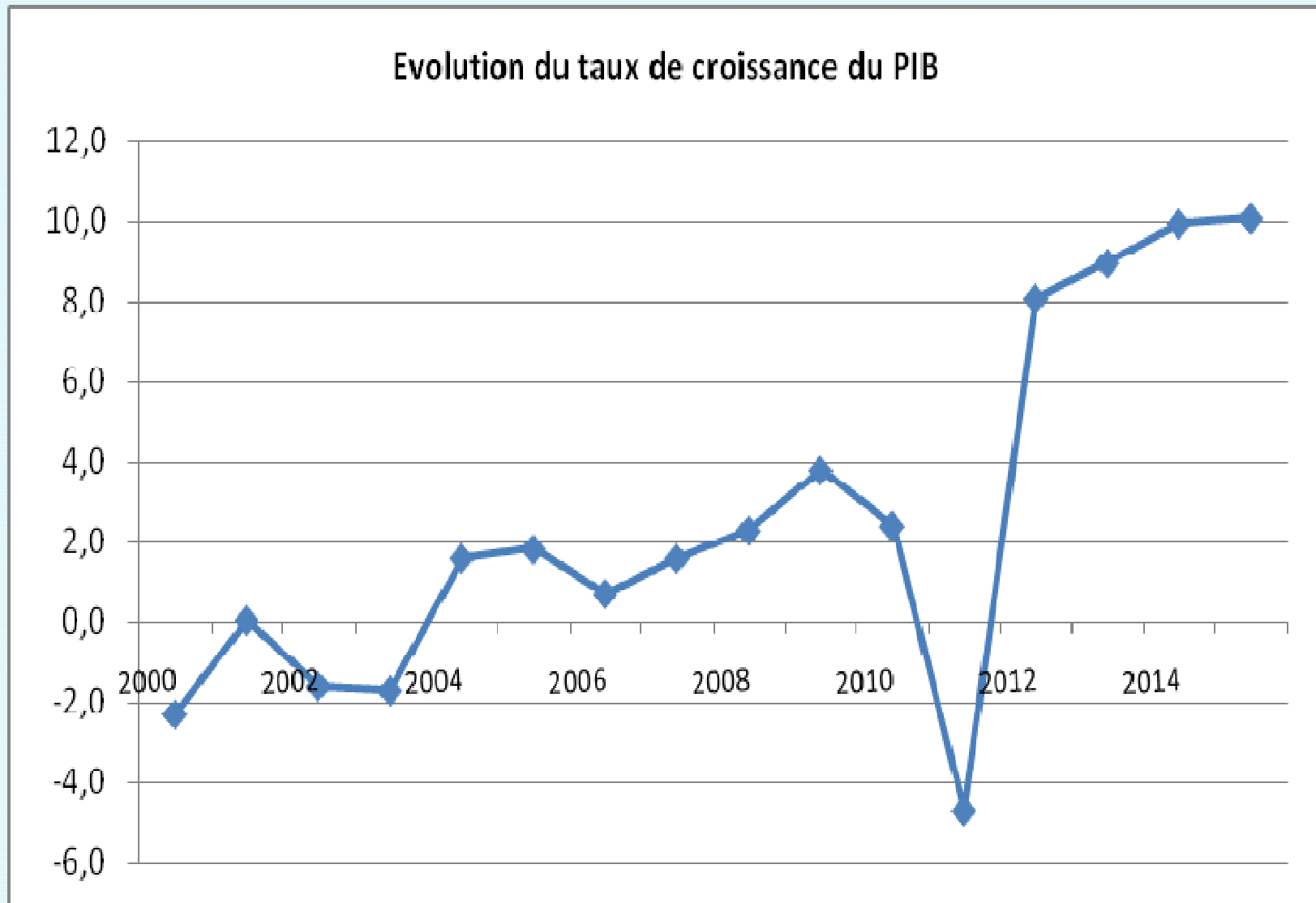
## **Diversification des sources de la croissance**

- Prenant en compte ces constats, le Gouvernement a adopté une stratégie de relance de la production vivrière, avec pour objectif de parvenir à l'autosuffisance alimentaire notamment en riz dans un horizon de 3 à 4 ans;
- La promotion des services, à travers :
  - l'amélioration de l'offre en matière de transport (aérien, ferroviaire, routière) ;
  - La vulgarisation des technologies de l'Information ;
  - le développement de l'industrie touristique, à travers la promotion de la Côte d'Ivoire comme Hub ouest africain et plate tournante des réunions internationales, comme par le passé.

**N.B:** L'amélioration de la sécurité, la mise en œuvre de dispositions appropriées pour la libre circulation des personnes et des biens ainsi que la promotion de l'industrie touristique, devront contribuer à en faire, l'un des piliers de la croissance dans les prochaines années.

## **RELANCE ECONOMIQUE : Restauration d'une dynamique de croissance forte et durable a partir de 2012**

- La stratégie de relance ainsi décrite devrait permettre de renouer avec la croissance en 2012, avec un taux projeté à 8,1%, après une contre performance de -4,7% en 2012
- En 2013, le taux de croissance s'établirait à 9%, pour atteindre 10% à partir de 2014.



Source : MEF/DGE/DCPE

# CONCLUSION

- La Côte d'Ivoire est sur une bonne trajectoire, à la faveur de la normalisation après la crise et suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE.
- Le point d'achèvement est une opportunité qu'il nous transformer positivement, par notre engagement au travail. C'est n'est pas l'allègement de la dette qui fera la relance économique et le retour à la prospérité. Il s'agit, pour paraphraser, d'une qualification à la compétition pour le développement.
- Cela suppose des efforts importants de tous les acteurs pour réaliser l'objectif de l'émergence dont l'horizon temporel a été fixé par les plus hautes Autorités en 2020.

# CONCLUSION

- La croissance économique se veut inclusive au regard de l'ambition de faire contribuer tous les acteurs et secteurs, mais d'en faire profiter toutes les populations par une répartition équitable, grâce à des choix judicieux en matière d'investissement et de politique sociale.
- Le succès de ces chantiers est également tributaire d'une large information et adhésion des populations et des opérateurs économiques.
- A cet égard, la presse devrait y constituer un acteur important.

**MERCI DE VOTRE  
AIMABLE ATTENTION**

---